

INSTITUT DE FRANCE
FONDATION LEFOULON-DELALANDE

BOURSES DE RECHERCHE 2012
APPEL A CANDIDATURE

Créées en 2001, les Bourses de Recherche de la Fondation Lefoulon-Delalande ont pour but de promouvoir les activités d'un chercheur post-doctorant travaillant à plein temps dans **le domaine cardio-vasculaire** au sein d'une structure de recherche française ; les stages de recherche à l'étranger n'étant pas recevables.

Le sujet de recherche peut porter sur le développement, la physiologie, les pathologies, l'épidémiologie, les thérapeutiques médicales ou chirurgicales cardio-vasculaires à l'exclusion des recherches portant sur la cancérologie et les maladies métaboliques (diabète et obésité notamment).

Le candidat doit être titulaire d'un doctorat en médecine, sciences, pharmacie ou vétérinaire et d'un diplôme d'étude approfondie ou d'un équivalent.

Quatorze bourses d'un **montant annuel de 42 000 euros chacune** toutes charges comprises (cotisations retraites, charges sociales) seront attribuées au titre de 2012. Chaque candidature doit être parrainée par un laboratoire d'accueil qui recevra le montant de la bourse à charge pour lui de la servir au bénéficiaire et d'établir avec lui un contrat à durée déterminée (CDD).

Dépôt des dossiers : Les dossiers en 10 exemplaires doivent être remis ou adressés au Bureau des Fondations, Institut de France, 23 quai de Conti, 75270 Paris Cedex 06

Date limite de dépôt des dossiers : 24 février 2012

Date de décision d'attribution : 5 avril 2012

Constitution du dossier :

Le dossier de candidature doit comprendre :

1. Le curriculum vitæ du candidat
2. L'exposé des recherches déjà réalisées, les résultats obtenus et le profil de carrière envisagé
3. La liste chronologique des publications scientifiques
4. Les tirés à part des trois publications les plus significatives
5. Le projet de recherche détaillé avec un résumé d'une page
6. L'intitulé du laboratoire d'accueil et sa composition
7. Une lettre du directeur du laboratoire d'accueil s'engageant à donner l'aide technique nécessaire au candidat et à lui servir un revenu mensuel pour un montant annuel brut de 42 000 euros
8. Le nom, titres et qualité des personnels chercheurs ou techniciens devant éventuellement collaborer au projet de recherche
9. Une lettre de recommandation d'une personnalité scientifique autre que le directeur du laboratoire
10. Le candidat devra indiquer s'il a déjà reçu une bourse d'un organisme français ou international au titre de 2011 ou 2012, s'il a postulé pour une bourse en 2012 et auprès de quel organisme. D'une manière générale, il devra préciser les moyens dont il dispose.
11. Une lettre du candidat s'engageant à :
 - informer la Fondation si, ultérieurement à l'attribution de sa bourse, il reçoit une autre dotation de recherche ou change de statut
 - faire un rapport d'activité au terme de la bourse obtenue
 - mentionner la Fondation dans les publications de travaux réalisés grâce à cette bourse de recherche
12. Une lettre du directeur du laboratoire d'accueil s'engageant à :
 - rembourser la Fondation si, ultérieurement à l'attribution de la bourse, le candidat reçoit une autre dotation de recherche ou change de statut
 - s'assurer lui-même que le candidat adressera effectivement un rapport à l'issue de sa bourse

L'attention des candidats est attirée sur le fait que les dossiers incomplets ou arrivés après la date limite de dépôt ne seront pas examinés.

Appel à candidature disponible à l'adresse Internet :

www.institut-de-france.fr